

Délibération n°278/23 du 16/11/23

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, seize novembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 10/11/2023

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-Line GEOFFRE à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 38

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 6

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 44

Secrétaire de séance : Alex AUCOUTURIER

TARIFS DU SERVICE SPORT NATURE

Rapporteur : Jean-Luc BARBAIRE

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231116-278-23-DE
Date de réception préfecture : 24/11/2023

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

La commission tourisme et sports de nature réunie le 26 septembre 2023 propose de faire évoluer les tarifs du service sports nature pour :

- Prendre en compte la mise à jour des activités du service avec notamment la création d'un parcours enfant au Parc Aventure de Chabrières, l'arrêt des locations de vélos et des matériels nautiques.
- La commission propose le maintien des tarifs 2023 à l'exception du coût horaire des éducateurs.

Ainsi, nous proposons la nouvelle grille suivante de tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Parc Aventure de Chabrières	2023	2024
Filet (3-7 ans)	gratuit	gratuit
Filet + Parcours Blanc (4-8 ans)		6 €
Parcours jaune	11 €	11 €
Parcours vert (+ jaune)	15 €	15 €
Parcours bleu (+ vert + jaune)	17 €	17 €
Parcours blanc + parc animalier		12,50 €
Parcours jaune + Parc animalier	17,50 €	17,50 €
Parcours vert + parc animalier	21,50 €	21,50 €
Parcours bleu + parc animalier	23,50 €	23,50 €
Groupes - 15 personnes minimum	2023	2024
Parc aventure - de 12 ans	9 €	9 €
Parc aventure 12 ans et +	13 €	13 €
Parc aventure + parc animalier - de 12 ans	15,50 €	15,50 €
Parc aventure + parc animalier 12 ans et +	20,50 €	20,50 €

7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Activités accompagnées et/ou encadrées (durée environ 2h) Séance assurée à partir de 6 personnes	2023	2024
Canoë 7 - 17 ans	14 €	14 €
Canoë adultes	16 €	16 €
Escalade 7 - 17 ans	14 €	14 €
Escalade adultes	16 €	16 €
Orientation-Rando thématique - animations diverses 7 - 17 ans	7 €	7 €
Orientation-Rando thématique - animations diverses adultes	8 €	8 €
Descente canoë accompagnée en rivière à partir de 8 ans, accompagnement par un adulte pour les mineurs	14 €	14 €
Descente canoë en autonomie Glénic - Jouillat à partir de 8 ans, accompagnement par un adulte pour les mineurs	12 €	12 €
Groupes - 10 personnes minimum	2023	2024
Orientation-Rando thématique - animations diverses 7 - 17 ans	6 €	6 €
Orientation-Rando thématique - animations diverses adultes	7 €	7 €
Mise à disposition d'un animateur par heure	27 €	28 €
Mise à disposition d'un animateur par jour (7h max)	162 €	168 €

SAE de Glénic	2023	2024
Accès Glénic'Grimp par personne	8 €	8 €
Abonnement Glénic'Grimpe 10 entrées	60 €	60 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident d'approuver ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231116-278-23-DE
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231116-278-23-DE
Date de réception préfecture : 24/11/2023